



DÉLIBÉRATION N° 41/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Budget Communal

**Attribution d'une subvention
d'équilibre au Budget Annexe Pôle
Médical**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 mars 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOUT.

Étaient représentés :

M. David JARDINE par M. Nicolas BONJEAN.

Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.

M. Daniel BAPTISTE par Mme Christiane ZELUS.

Était absent : M. Christophe VIEIRA.

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, expose à l'assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2224-1 et L2224- 2 ;

Vu la délibération n° 69/2018 du Conseil Municipal du 13 septembre 2018 relative à la création du Budget Annexe Pôle Médical ;

Considérant la nécessité d'équilibrer les comptes du Budget Annexe Pôle médical ;

Considérant l'inscription au Budget Primitif de la Commune (Fonctionnement – dépenses – Article 65736211) comme au Budget Annexe Pôle Médical (Fonctionnement – recettes – Article 74748) d'un crédit d'un montant de 39 600 € ;

Le Conseil Municipal, M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE la réalisation de l'opération comptable sur le budget 2025.

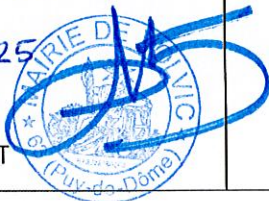
Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 08.04.2025

Publié ou notifié

le : 08.04.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

